

Notes pour un mot du président  
de l'Assemblée nationale du Québec,  
Monsieur Michel Bissonnet

*À l'occasion de l'ouverture officielle des travaux  
de la XXXIV<sup>e</sup> Session de l'APF*

Le samedi 5 juillet 2008

*Hôtel Hilton Québec, salle de bal*

*9h00*

Madame la vice-première ministre,  
Monsieur le secrétaire général de l'Organisation  
internationale de la Francophonie,  
Monsieur le président de l'Assemblée parlementaire de  
la Francophonie,

Monsieur le secrétaire général parlementaire de  
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les membres du corps  
diplomatique et consulaire,  
Chers collègues de l'Assemblée nationale,  
Mesdames et Messieurs,  
Cher(ère)s ami(e)s,

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui pour l'ouverture des travaux de la 34<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Permettez-moi de vous souhaiter à nouveau la bienvenue dans la ville de Québec. Je vous remercie d'être au rendez-vous en cette année de célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire de notre capitale, premier établissement francophone permanent en Amérique.

J'aimerais souligner la présence dans cette salle de nombreux présidents d'Assemblée parlementaire. Comme vous le savez, ces présidents se sont réunis hier pour une grande Conférence, et nous font l'honneur aujourd'hui d'être parmi nous.

J'en profite également pour saluer mes collègues de l'Assemblée régionale Amérique qui sont ici en grand nombre, après l'Assemblée régionale que nous avons tenue les 1<sup>er</sup> et 2 juillet derniers.

Je suis ravi de vous voir tous réunis pour ce grand rassemblement annuel de la Francophonie parlementaire.



L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est un lieu d'échange et de débat sur toutes les grandes questions d'actualité qui intéressent la communauté francophone dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Nos concitoyens nous pressent de nous saisir de préoccupations qui les affectent et nous avons le devoir d'intervenir en leur faveur.

C'est notamment dans cette optique qu'il a été convenu que le débat général de l'Assemblée plénière porterait cette année sur l'environnement et le développement des sociétés.

Ce thème s'imposait à nous de manière impérieuse et je me réjouis que nous ayons choisi d'en faire l'objet d'un débat général. Les problèmes environnementaux constituent une menace de plus en plus sérieuse pour le développement de nos sociétés et ils exigent des actions immédiates et concertées de notre part.

Durant les trois prochains jours, plusieurs autres thèmes seront abordés qui interpellent vivement l'Assemblée nationale du Québec et la population québécoise, en particulier, mais également l'ensemble

de la Francophonie. Je pense ici à l'avenir de la chaîne TV5 Monde ainsi qu'au phénomène complexe des migrations internationales.

Je pense aussi aux différentes questions qui seront abordées par les commissions permanentes demain et dont les enjeux pour nous tous sont majeurs.

Parmi celles-ci, mentionnons l'examen des situations de crise politique dans l'espace francophone, dont se charge la commission politique et qui permet à l'APF de poursuivre sa mission de vigie de la démocratie.

Je pense aussi à la situation préoccupante de la crise alimentaire qui sévit actuellement et aux récentes manifestations contre le coût élevé de la vie dans plusieurs pays francophones, une situation qui menace sérieusement la stabilité politique et les acquis démocratiques dans certains États.

La société québécoise, une société pour qui la solidarité et le partage sont des valeurs fondamentales, est très sensible à ce phénomène.



Au sein de l'APF, l'Assemblée nationale du Québec joue un rôle important au niveau du suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Il faut reconnaître que les pratiques actuelles en matière de commerce international ne sont pas sans lien avec la crise alimentaire que nous connaissons.

Parmi les autres questions qui nous interpellent, j'aimerais mentionner les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, la question de l'accès à l'information parlementaire pour tous les citoyens ainsi que la défense des droits des femmes et des enfants.

Le Réseau des femmes parlementaires, qui s'est réuni hier, contribue notamment à la défense de ces droits ainsi qu'à la promotion de la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Comme vous le savez, le 12<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie se tiendra à Québec, du 17 au 19 octobre prochain.

C'est d'ailleurs la première fois que la Session de l'APF se tient dans la même ville que le Sommet de la Francophonie. Les résolutions que nous adopterons au terme de nos débats seront transmises aux chefs d'État et de gouvernement réunis lors du Sommet.

L'APF, c'est bien sûr l'Assemblée consultative de la Francophonie, et elle se doit conséquemment de porter les intérêts et les aspirations des peuples francophones auprès des instances exécutives.

Je vous souhaite à toutes et tous de bons travaux.

Je vous remercie.